

à côté de toutes les fables calomnieuses qu'on débite sur M. Charpentier, donner quelques faits honorables dont je garantis l'authenticité.

Cet homme était connu de tout Lyon, mais malheureusement peu de personnes le voyaient d'assez près pour apprécier son caractère et ses bonnes qualités. Ses travers étaient sus de tous, ses vertus seules restaient ignorées.

Ce n'est point à moi, étranger au barreau, à porter un jugement sur M. Charpentier comme avocat; mais sa réputation, son immense fortune, et surtout la déférence que lui ont constamment témoignée ses collègues, ne le désignent-elles pas comme un homme qui honora sa profession? Ses amis trouvaient en lui un conseiller dont les bons avis étaient toujours désintéressés. Tous avaient recours à lui, tous se louaient de ses procédés. Dès qu'une cause lui paraissait juste, il en devenait l'opiniâtre défenseur. En pareille circonstance, il se croyait responsable d'un revers. — J'avais un procès duquel dépendait la majeure partie de mon avoir, M. Charpentier plaida pour moi. Ma partie adverse, condamnée en première instance, interjeta appel, et s'appuya du talent de l'un de nos avocats dont l'éloquence entraînant pouvait colorer d'une apparence de justice une mauvaise cause. Redoutant l'effet des plaisanteries dont mon défenseur était quelquefois le but, je voulais remettre mes intérêts en d'autres mains. — « Je ne m'en départirai point, dit-il, ta cause est juste, j'en suis convaincu, et tu ne pourrais la perdre que par la faute de ton avocat. Avec moi ta cause est gagnée, et c'est moi seul qui perdrais si les juges se prononçaient contre elle. Je suis responsable. » Heureusement mon procès fut gagné. Il plaidait pour moi sans honoraires.

M. Charpentier avait fait d'excellentes études. Il joignait à beaucoup de tact et de jugement, un esprit cultivé et une prodigieuse mémoire. Sa tête était un vaste répertoire. Quand il se trouvait avec des personnes qu'il ne connaissait pas, il était très-réservé; silencieux, avec les gens qu'il estimait peu;